

Compte-rendu du Conseil d'école du 09 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes Rafiki, conseillère municipale ; Doridant, DDEN.

Mr Andrès, Directeur du groupe scolaire. Mmes Demangeon, Fritz, Grandjacquot, Remy, Scatena, Legros-Chanel, Mr Fetet, enseignants.

Mmes Barbière, Djitli, Bolot, Seys-Chammas, Mrs Dacosta, Mariey, Meyer, représentants des parents d'élèves,

Mmes Galmiche, Mougel, Eulry, ATSEM, Izarn agent BMI,

Etaient excusés :

Mr Duprey, IEN ; Mmes Remy, Lefort, Merriaux et Mr Chammas, parents d'élèves ; Mmes Martin et Poirot-Humbert, Enseignantes

Le Directeur précise que ce deuxième conseil d'école, bien qu'ordinaire, intervient très tôt cette année du fait d'un impératif de date nécessité par la réforme des rythmes scolaires.

1. Réforme des rythmes scolaires

Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, chaque école est amenée, sur délibération du Conseil d'école, à faire part de sa préférence à la Mairie d'Epinal avant le 10 janvier 2014.

Pour rappel, 3 hypothèses avaient été proposées par les services de la ville d'Epinal. Au terme d'une réflexion collective, seules 2 hypothèses ont été jugées recevables par l'équipe enseignante :

- Une 1^{ère} hypothèse avec 23 heures de classe hebdomadaires et remettant en cause le calendrier scolaire. Cette hypothèse est de ce fait soumise à dérogation du Ministère.
- Une 2^{ème} hypothèse ne nécessitant pas de dérogation, avec 24 heures de classe hebdomadaires.

Après un premier avis informel et peu représentatif des délégués de parents d'élèves, il a été décidé de consulter individuellement chaque parent d'élève scolarisé dans notre Établissement à la prochaine rentrée.

Il est à noter que 59,3 % des parents ont répondu à la consultation, ce qui représente une participation importante.

La proposition n° 1 a obtenu la préférence des familles à hauteur de 51,45 % (36,23 % pour la proposition n° 2 et les autres sont restés sans opinion).

De nombreuses remarques manuscrites ont été émises par les parents d'élèves sur les bulletins de consultation. Ces remarques ont été répertoriées et sont transmises à la mairie à titre informatif.

A l'issue de ces premiers résultats, le Conseil d'école a été amené à voter :

Avant de passer au vote, Mr Andrès rappelle les conditions de vote : 7 voix pour les parents, 1 voix pour le DDEN, 1 voix pour chaque enseignant présent et 1 voix pour la mairie,

Mme Rafiki précise alors que Mr le Maire a demandé aux représentants municipaux dans les Conseils d'Ecole de ne pas participer au vote,

La proposition n° 1 obtient l'unanimité avec 13 votes contre 2 votes pour la proposition n°2 et aucune abstention.

Le conseil de l'école Emile Durkheim émet donc un avis favorable à l'adoption de la proposition n° 1 soumise à dérogation.

La décision finale sera prise par M. Le Maire après consultation des délibérations des différents conseils d'école de la ville, des services départementaux de l'éducation nationale et du ministère pour l'obtention de dérogations.

2. Questions à la mairie

Alarme incendie

Une sirène incendie a été ajoutée aux existantes dans le couloir de l'école maternelle. Des essais en situation seront réalisés prochainement.

Antenne du Lycée L. Lopicque

Lors du précédent Conseil d'école, il avait été demandé que soient réalisées des mesures de champs électromagnétiques in situ en différents points de notre école.

Des mesures ont été réalisées par les services de l'APAVE et un rapport a été établi en date du 22.12.13.

Au vu du rapport, il semble que les mesures relevées soient inférieures aux valeurs critiques mais le rapport précise que les résultats ne sont donnés qu'à titre indicatif et dépendent directement de la sensibilité de la sonde isotopique. Mr Mariey demande à la ville de préciser avec quel type d'appareil les mesures ont été effectuées et quelle est sa sensibilité.

Par ailleurs, il est demandé de vérifier si les recommandations de 2009 n'ont pas été supplantées par celles de 2011 pour les téléphones mobiles.

Dalles de plafond

Les dalles de plafond de la maternelle ont été remplacées. Ce problème récurrent de dalles de plafond qui s'effondrent ne devrait plus perdurer. En effet, le remplacement et l'isolation de la toiture est programmé au budget 2014 et les travaux devraient avoir lieu dans le courant de l'année. Le Directeur précise qu'il s'agit d'une dépense importante pour la ville en cette période économiquement difficile et que nous ne pouvons que nous en féliciter.

Eclairage de la cour élémentaire

Mmes Remy et Scatena signalent l'absence d'éclairage au niveau de l'escalier dans la cour élémentaire lors de la sortie des A.P.C. Une lampe avec détecteur de mouvements serait une solution à envisager.

Sécurisation du passage piéton rue Notre Dame de Lorette

Mme Chammas signale le manque de sécurisation des enfants lors de la traversée de la rue Notre Dame de Lorette au niveau du passage piéton devant la Boulangerie Charlise, aux heures de sortie de l'école. Le Directeur rappelle qu'en 2002, un policier municipal avait déjà été affecté à cet endroit lors des sorties d'école mais que le peu d'enfants concernés avait conduit à l'abandon de cette mesure.

La situation ayant peut-être évolué, il conviendrait de réétudier la question sérieusement et trouver une solution pour sécuriser ce passage. Le trafic dans cette rue est important et la traversée dangereuse.

Mr Dacosta souligne qu'il avait été demandé la pose d'un miroir à l'angle de la rue Notre Dame de Lorette. Il aimerait connaître la raison du refus de cette installation.

Retour à un système de double garderie

Lors du précédent conseil d'école, il avait été question de l'inconfort et du manque de structure adaptée pour les grands à la garderie du matin qui se tient à l'école maternelle.

La mairie regrette de ne pouvoir revenir à un système de double garderie car les effectifs sont insuffisants pour le permettre. Toutefois, la remarque a été prise en compte et les services vont tenter d'apporter des améliorations pour répondre aux besoins des petits comme des grands.

Nouvelle salle de sieste

Mme Grandjacquot tient à remercier la municipalité pour ses services d'aménagement de la nouvelle salle de sieste. La pose de rideaux occultants est une réussite et les enfants bénéficient d'un cadre idéal pour la sieste.

Dotations informatiques 2014

La mairie annonce les dotations informatiques budgétées pour l'année 2014 :

- ➔ Fourniture d'un vidéoprojecteur pour l'école.
- ➔ Fourniture d'un ordinateur recyclé pour la gestion de la BCD.
- ➔ Fourniture d'une imprimante couleur pour la maternelle.

- ➔ Installation d'un disque dur sur le PC de la salle de réunion.
- ➔ Nettoyage du filtre du vidéoprojecteur existant.
- ➔ Installation d'un logiciel de communication à distance.

3. Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.)

Pour la période Septembre – Toussaint, les enseignants ont choisi de proposer l'Aide Personnalisée,

Pour la période Toussaint-Noël, les enfants de l'élémentaire ont pu suivre différents types d'activités :

- Philosophie aux CE2, CM1 et CM2 avec Mr Fetet.
- Découverte du jeu d'échecs pour les Grande Section-CP avec Mme Scatena,
- Atelier « lire pour fabriquer » pour les CP-CE1 avec Mme Remy
- Initiation aux échecs pour les CE1 avec Mr Andrès

L'aide personnalisée s'est poursuivie en Moyenne Section,

Pour cette période janvier-février, les enseignants proposent à nouveau l'Aide personnalisée, Mme Scatena poursuit également l'activité « Jeux de société ».

Cette année, les APC se termineront à la mi-février, sauf pour quelques élèves de CP.

4. Les Activités de l'Ecole :

TPS-PS

- En décembre : Venue de Saint-Nicolas à la maternelle ; les enfants ont appris un chant commun avec la Crèche Pousse-Poussette, dans le cadre du projet de liaison.
- Visite de la Boulangerie Charlise et fabrication à l'école de brioches « Saint-Nicolas » avec le boulanger.
- À venir : matinée à l'école avec les enfants de la crèche : rotation sur 3 ateliers : arts plastiques avec la fabrication de couronnes ; motricité avec des ateliers de lancer et conte avec le support du kamishibai (matériel de la Crèche).
- Partage de la galette avec les enfants de la Crèche, Les MS et les GS/CP.
- Préparation d'accessoires pour le carnaval qui aura lieu le vendredi 28 février après-midi.

PS-MS

- Activités au Dojo chaque mardi matin depuis la rentrée de janvier.
- Cinéma le 21/02 dans le cadre de « Ciné Juniors » pour voir PETIT CORBEAU

- Visite du théâtre municipal et du planétarium dans le cadre du projet avec Scènes Vosges. Mme Demangeon remarque que la Ville d'Epinal accorde la gratuité d'accès au Planétarium aux écoles d'Epinal.
- Projet du « Jardin des Sens », dans le cadre du décloisonnement, Mmes Demangeon et Grandjacquot remercient le service « Cadre de Vie » et notamment Mr Kreutz pour l'aide et les conseils apportés. Les enfants ont déjà pu planter fleurs et arbustes fournis par ce service et avec l'aide d'agents des Parcs et Jardins.

GS-CP

- Manipulation de balles à la Halle des Sports depuis la rentrée de janvier.
- Cinéma le 17 janvier sur le thème des sorcières.
- Spectacle « Toi du Monde » programmé par Scènes Vosges.

CP/CE1

- Plusieurs sorties au Planétarium sont prévues.
- Journée à l'Encrier Aux Champs le 11 février.

CE1-CE2

- Un spectacle de Théâtre sur la différence programmé par Scènes Vosges.
- Un spectacle proposé par les JMF où les enfants ont pu écouter un ensemble d'instruments traditionnels.
- Une journée au Centre de la Préhistoire de Darney.
- Une journée à l'Encrier Aux Champs.
- Projet en Arts Plastiques avec le service éducatif du Musée et exposition des travaux à la BMI en fin d'année scolaire.

CE2-CM1

- Les élèves ont participé aux mêmes sorties que les CE2/CM1.
- Un spectacle programmé par les ATP sur le thème de l'écologie en mars.
- Projet en Arts Plastiques avec le service éducatif du Musée et exposition des travaux à la BMI en fin d'année scolaire.

CM1-CM2

- Une journée « atelier chocolat » en décembre.
- Un spectacle programmé par les ATP sur le thème de l'écologie en mars.
- Cinéma en décembre : « BELLE ET SEBASTIEN » film tourné en Vanoise.
- Voyage à Paris du 11 au 14 février 2014.

Toutes les classes de l'élémentaire ont participé au Tour des Ponts pour le Téléthon.

Mr Andrès rappelle que ces sorties sont en partie subventionnées par la Ville d'Epinal, à raison de 16 € / enfant / année scolaire de la Grande Section au CM1.

La classe de CM2 perçoit 140 € / enfant pour le voyage à Paris et une subvention supplémentaire pour ce séjour de 4 jours.

5. Le Centenaire de l'Ecole :

Celui-ci aura lieu en partenariat avec l'Amicale Durkheim le samedi 24 mai.

La journée se déroulera en deux temps : -

- au cours de la journée, la Fête de l'Ecole dans les locaux de l'école, afin de permettre aux anciens élèves de revenir dans leur école.
- En soirée, au Centre des Congrès avec la participation des enfants, dans des petits spectacles sur le thème des « Cent Ans » suivis d'un repas pour ceux qui le désirent.

Dans les prochaines semaines, des courriers vont être adressés aux anciens élèves et personnels, et l'équipe va se pencher plus précisément sur l'organisation du temps et de l'espace.

6. Questions diverses :

Mr Mariey demande pourquoi le temps de repos en MS se passe sur la table et non en salle de sieste. Mme Demangeon explique qu'en Moyenne Section, il ne s'agit plus de sieste, mais bien d'un temps de repos. Une période de transition a lieu de septembre à la Toussaint, où les enfants sont couchés, avec la possibilité de se lever au bout de 20mn, s'ils ne dorment pas. Après cette période, les enfants ne sont plus couchés. Toutefois, lorsqu'un enfant se montre fatigué, il peut aller se coucher en salle de sieste.

Les secrétaires de séance

Le Directeur

Le représentant des Parents d'élèves